

# BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2026

# Riv' Info

**INFOS COMMUNALES**  
**Cérémonie des vœux le 10 janvier**  
**Élections municipales en mars**  
**Le chantier Rescopéri**  
**Étude du cœur de bourg de St-Jean**



# SOMMAIRE

- P. 4** Délibérations conseil municipal
- P. 11** ..... Le chiffre
- P. 12** ..Rescopéri : extension de l'école
- P. 14** ..Le cœur de bourg de St-Jean
- P. 15** ..... Zac de la Prairie
- P. 16** ..... Cérémonie des voeux
- P. 17** ..... Préparation des élections
- P. 18** .. Bienvenue aux nouveaux agents
- P. 19** ..... Micro-crèche & ALSH
- P. 21** ..... Écoles du RPI
- P. 22** ..... État civil
- P. 24** ..... Urbanisme
- P. 25** ..... Commerces
- P. 28** ..... Médiathèques
- P. 30** ..... Associations communales
- P. 38** ..... Informations diverses

**Directeur de la publication**

David Lebouvier, maire de Rives-du-Couesnon

**Responsable de la rédaction**

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication - Rives-du-Couesnon

**Comité de rédaction**

Commission communication de Rives-du-Couesnon  
Élus de Rives-du-Couesnon

Hugo Cotrel, directeur général des services

**Coordination**

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication - Rives-du-Couesnon

Version électronique : site Internet de Rives-du-Couesnon

**Création et maquettage graphique**

OCTOLUM Design Graphique.com

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication - Rives-du-Couesnon

**Impression**

Impression sur papier recyclé

Artisa Imprim - Fougères

**Numéro ISSN**

2728-6126



# ÉDITO



Chers Rivoises et Rivois,

En ce début d'année 2026, je suis très heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui est le nouveau fruit du travail de notre commission communication et qui vous apporte les dernières actualités de notre commune.

Après le résumé des séances et des décisions du conseil municipal, vous constaterez que votre population continue d'augmenter légèrement pour atteindre 2 981 habitants. La barre symbolique des 3 000 Rivois n'est pas loin ! Cela démontre notre dynamisme local et l'attractivité de notre territoire. Dans cet esprit, nous sommes heureux de voir avancer le projet d'extension de l'école de Saint-Jean, qui livrera en fin d'année 2026, de nouveaux espaces dédiés à l'accueil scolaire et périscolaire, ainsi qu'à la restauration méridienne.

Autre sujet important, celui des réflexions en cours sur nos commerces locaux : nos commerçants innovent au quotidien pour nous servir, et la municipalité oriente ses efforts dans ce domaine pour trouver des solutions pérennes, que nos commerces restent attractifs et de vrais lieux de vie et de rencontres. Mais il est aussi important que chaque foyer soit contributeur de la vie de ces lieux, c'est la meilleure clé de réussite !

Vous retrouverez également les actualités de nos écoles, nos accueils de loisirs, notre micro-crèche, nos médiathèques et de nos associations communales. Un grand merci à tous les acteurs de ces lieux et de ces moments partagés tout au long de l'année.

Dans quelques semaines, les 15 et 22 mars prochains, les élections municipales et communautaires pour le prochain mandat 2026-2032 auront lieu. Ce temps démocratique sera l'occasion du renouvellement de l'équipe municipale.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2026, qu'elle réalise vos voeux et vous garde en bonne santé ! Toute l'équipe municipale sera très heureuse de vous retrouver le samedi 10 janvier à 14h30 à la salle des fêtes de Vendel pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

Bonne lecture !

**DAVID LEBOUVIER,**  
Maire de Rives-du-Couesnon



## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

Présents (17)

Absents excusés (6) : Isabelle Charraud, Chrystèle Cornec, Christelle Cornée, Lorane Dallé, Chrystèle Desquerets, Joël Prigent  
Absentees (2) : Marine André Benouahada, Ramatoulaye Roger



### REDYNAMISATION DU CŒUR DE BOURG DE ST-JEAN

Le cœur de bourg de St-Jean est marqué par un dynamisme (nombreux services et équipements notamment dédiés à l'enfance, faible vacance) mais affiche toutefois des signes de fragilité, notamment sur le maintien des derniers commerces (boulangerie, mais aussi café-restaurant). La commune envisage la création d'une nouvelle boulangerie, mieux située et plus grande, aux abords de l'église.

Il existe en effet aux abords de l'église deux anciens terrains de tennis offrant du foncier communal non bâti et dont les usages futurs restent incertains. Une précédente étude avait soulevé par ailleurs les enjeux d'amélioration des abords de l'église, afin de valoriser le paysage et réorganiser le stationnement.

Le programme Petites Villes de Demain, dont la commune est lauréate, incite par ailleurs la commune à questionner la faisabilité d'opérations d'habitat en cœur de bourgs, en réfléchissant notamment aux typologies (offre seniors et inclusive notamment) et à la compacité des formes urbaines (densité).

Face à ces enjeux complexes, la commune a lancé une étude pré-opérationnelle afin d'évaluer la faisabilité du transfert de la boulangerie, repenser l'espace autour de l'église pour favoriser la transition écologique et envisager des transformations à long terme pour dynamiser le bourg.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 22 mai 2025 d'attribuer à Clenet Brosset BNR Architectes, le marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude pré-opérationnelle de redynamisation du cœur de bourg de St-Jean. Le montant de cette étude s'élève à 28 100 €.

Il décide également de solliciter un accompagnement financier auprès des organismes suivants : 2 500 € auprès de Fougères Agglomération ; 2 572 € auprès de l'Établissement public foncier de Bretagne ; 14 050 € auprès de la Banque des territoires.

Un autofinancement à hauteur de 8 977,50 € (32 %) reste à la charge de la commune.



### FINANCEMENT DES ÉCOLES - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

En raison de la dissolution du syndicat intercommunal de regroupement scolaire du Couesnon le 31 décembre 2024, c'est désormais la convention d'entente intercommunale entre Rives-du-Couesnon et La Chapelle St-Aubert qui détermine les modalités de financement annuel des écoles. Ces décisions sont ensuite ratifiées par les conseils municipaux des communes membres. Ainsi, chaque commune contribue au financement des écoles situées sur son territoire selon des critères communs.

Lors de la première réunion de coopération scolaire entre Rives-du-Couesnon et La Chapelle St-Aubert, réunie le 22 avril, le financement des écoles pour l'année scolaire 2024-2025 a été arrêté comme suit :

- Frais de fournitures scolaires : 29 € par élève ;
- Frais pédagogiques : 400 € par classe ;
- Frais de fonctionnement : 50 € par classe ;
- Classe découverte : 14 € par élève, versés à l'OCCE.

Ces quatre postes de dépenses sont pris en charge par chaque commune en fonction de ses établissements scolaires.

- Frais de l'Amicale laïque : 200 € par an selon la quote-part suivante : 80 % Rives-du-Couesnon, soit 160 € ; 20 % La Chapelle St-Aubert, soit 40 €.
- Appel transport : 45 € par élève.

La cotisation transport est appelée exclusivement par la commune de Rives-du-Couesnon.

Le nombre d'enfants pris en compte est basé sur les effectifs des établissements scolaires au 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Le conseil municipal, à la majorité (18 voix pour ; 1 abstention : J. Érard), accepte les propositions formulées lors de la réunion de coopération scolaire et ainsi le financement des écoles et ses modalités telles que présentées ci-dessus.



# EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

Présents (17)

Absents excusés (6) : Christelle Cornée, Chrystèle Desguerets,

Loïc Lemoine, Joël Prigent, Johann Roy, Bernard Turoche

Absentes (2) : Marine André Benouahada, Ramatoulaye Roger



## TAXE D'AMÉNAGEMENT 2026

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 à l'exception de la Zac de la Prairie implantée sur le site de St-Jean (exonérée de taxe d'aménagement lors de sa création).

La présente délibération est reconductible de plein droit d'année en année sauf renonciation expresse. Cette délibération annule et remplace la délibération du 24 avril 2025.



## FERMAGES ET VENTE DE FOIN

Les communes historiques de St-Jean, St-Marc et Vendel louaient des parcelles. Chaque année, un fermage est calculé en fonction de l'indice arrêté par le préfet pour les communes historiques de St-Jean et St-Marc.

L'indice national des fermages 2024-2025 est établi à 122,55 contre 116,46 en 2024, soit une augmentation de 5,23 %.

La commune historique de St-Jean proposait la vente de l'herbe et du foin, tout en étant également locataire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la révision du fermage pour les parcelles concernées.



## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Considérant qu'en fin d'année 2024, l'association Chats sans Toit Fougerais est intervenue sur la commune déléguée de Vendel pour identifier et stériliser des chats errants, et que les frais d'intervention ont été pris en charge par l'association, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 320 € à l'association Chats sans Toit Fougerais.



## SUBVENTION AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La commune a reçu, le 30 mai et le 23 juin 2025, deux demandes de participation aux frais de scolarisation émanant de la ville de Liffré et de la commune de St-Aubin-du-Cormier, concernant deux enfants résidant à Rives-du-Couesnon (sites de St-Georges et de Vendel). Ces enfants sont scolarisés au sein du dispositif "Unités localisées pour l'inclusion scolaire" (ULIS) des écoles publiques des deux communes précitées.

Considérant qu'en vertu de la circulaire préfectorale envoyée aux collectivités en octobre 2024, il est stipulé que les communes de résidence des assistants familiaux doivent prendre en charge les frais de scolarité de l'enfant, en fonction du coût moyen établi par l'établissement scolaire ;

Considérant que ce cas dérogatoire s'applique lorsque les communes de résidence et d'accueil disposent d'un établissement public, mais que seule la commune d'accueil est en mesure de scolariser l'enfant, en raison notamment de son état de santé ;

Considérant que le placement en classe ULIS est décidé par l'inspection académique sur proposition de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 506 € à la ville de Liffré et de 282,42 € à la commune de St-Aubin-du-Cormier pour la participation aux frais de scolarité de ces deux enfants.



## MARCHÉ DE RESTAURATION : SÉLECTION DU PRESTATAIRE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres et d'attribuer le marché de restauration à l'association Posabitat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

**1** de retenir l'offre de l'association Posabitat, Promenade du Gué Maheu à Fougères, ainsi présentée :

Prix comprenant 1 repas végétarien par semaine et 1 repas 100 % bio par mois en liaison chaude :



# DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

	Alimentation	Frais fixes	Total HT	Total TTC*
Repas élève en maternelle	1,53 €	2,02 €	3,55 €	3,74 €
Repas élève en élémentaire	2,01 €	2,02 €	4,03 €	4,26 €
Repas adulte	3,11 €	2,02 €	5,13 €	5,41 €

\*taux de TVA applicable : 5,5 %

Structures	Nombre de repas élèves en maternelle	Nombre de repas élèves en élémentaire	Nombre de repas adultes
École St-Georges	0	9 350	140
École St-Jean	7 780	3 050	400
École St-Marc	0	5 400	100
École St-Marc	5 600	500	630
ALSH St-Georges	400	350	140
ALSH St-Jean	1 550	1 900	650
<b>TOTAUX</b>	<b>15 330</b>	<b>20 550</b>	<b>2 060</b>

2 Le marché est conclu pour une période de 3 ans à compter du 7 juillet 2025 jusqu'au 7 juillet 2028.



## TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE 2025-2026

Considérant l'augmentation des prix proposés par le prestataire retenu dans le cadre de la consultation pour le renouvellement du marché de restauration, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'appliquer une augmentation des tarifs appliqués aux usagers pour l'année scolaire 2025-2026 (+ 2,3 % pour les repas enfants et + 2,8 % pour les repas adultes).

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix du repas :

- des enfants en maternelle et en élémentaire à 4,45 € TTC (contre 4,35 € en 2025);
- des adultes à 5,50 € TTC (contre 5,35 € en 2025).

Tarifs applicables à compter du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 pour l'année scolaire 2025-2026.

Les pénalités appliquées en cas de réservation des repas en dehors du délai imparti (48h avant) suivent également ces hausses de prix. En l'espèce, la méthode de calcul reste inchangée et correspond à la formule suivante :

Pénalité = prix du repas HT x 2, soit une pénalité de 8,90 € pour les repas des enfants.



## TARIFS DE LA GARDERIE 2025-2026

La commune propose, pour les élèves de l'enseignement primaire (maternel et élémentaire), un service d'accueil périscolaire le matin et le soir.

Il appartient aux communes, par décision de leur assemblée délibérante, de fixer le tarif du prix de la garderie périscolaire par délibération.

Le règlement de fonctionnement des services périscolaires précise que l'accueil périscolaire fonctionne dans chaque commune déléguée. Le fonctionnement de ce service est assuré par des agents municipaux sous la responsabilité du Maire. Le lieu de garderie est déterminé par le lieu de résidence.

Ce service fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires suivants :

- le matin de 7h30 jusqu'à la prise en charge de l'enfant par le personnel enseignant ;
- le soir de 16h30 à 19h.

Les familles ont également la possibilité de déposer leur(s) enfant(s) entre 7h et 7h30 ou venir les chercher après 19h. Dans l'une de ces configurations, les familles ont l'obligation de prévenir l'agent de garderie au minimum 48h avant la date et de réserver le créneau sur le portail famille.

Dans le cas où la réservation n'a pas été honorée au motif que l'enfant ne s'est pas présenté ou qu'il est arrivé après le créneau réservé, le règlement de fonctionnement prévoit l'application d'un surcoût.

Lors de la commission élargie "Affaires scolaires et périscolaires" et "Enfance, jeunesse, seniors et citoyenneté" en date du 27 mai dernier, les membres de la commission ont proposé une nouvelle tarification au forfait afin de simplifier la gestion des pointages par les agents en poste sur chaque site de garderie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs du service de garderie périscolaire dans les écoles de St-Georges, St-Jean, St-Marc et Vendel comme suit à compter du la rentrée scolaire 2025-2026, soit le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

### Tarifs du matin :

- Entre 7h et 7h30 : 0,40 € par quart d'heure et par enfant ;

- de 7h30 et jusqu'au démarrage de la prise en charge des enfants par le personnel enseignant : 1,20 € par enfant ;
- en cas de réservation à compter de 7h et absence de l'enfant, un forfait de 2,50 € le quart d'heure sera appliqué par enfant. Cette majoration s'applique à l'ensemble des écoles de la commune de Rives-du-Couesnon.

#### Tarifs du soir :

- de 16h30 à 16h45 : gratuit ;
- de 16h45 et 19h : 1,80 € par enfant ;
- après 19h : 5 € par quart d'heure entamé et par enfant.

Le service de garderie municipale est gratuit pour le 4<sup>e</sup> enfant de la famille sous réserve que les 4 enfants soient scolarisés dans l'une des écoles du RPI.

Il est rappelé que le forfait de transport scolaire est indépendant du forfait de garderie.



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ALSH

Lors de la commission élargie "Affaires scolaires et périscolaires" et "Enfance, jeunesse, seniors et citoyenneté" en date du 27 mai dernier, les membres ont précisé certains points du règlement intérieur de l'ALSH. Ainsi, au cours de cette réunion, il a été proposé de modifier certains articles du règlement intérieur du service ALSH comme suit :

### Article 11 :

Pour le temps du midi : départ des enfants entre 11h20 et 11h30 ou arrivée entre 13h30 et 13h45 ;

Précise que les enfants ne sont pas autorisés à apporter des objets précieux, des jeux ou tout autre objet de la maison à l'ALSH.

### Grille tarifaire :

La tarification des repas étant modifiée par le nouveau marché attribué à l'association Posabitat, il est proposé de moduler le tarif appliqué en conséquence à compter du 3 septembre 2025, soit au prix unitaire de 4,45 € pour les enfants résidant à Rives-du-Couesnon et de 4,90 € pour les enfants hors commune de Rives-du-Couesnon.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications du règlement intérieur de l'ALSH.

Il précise que ces modifications liées à l'article 11 seront applicables à compter du 7 juillet 2025 ; que le tarif appliqué aux sorties sera de 5 € par enfant par sortie à compter du lundi 7 juillet 2025 ; que la tarification du repas sera applicable à compter du mercredi 3 septembre 2025.



## MICRO-CRÈCHE : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La micro-crèche communautaire est régie par un règlement intérieur qui fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement de la structure. Il est proposé de faire évoluer ce document à compter du lundi 25 août 2025 afin de prendre en considération les éléments suivants :

- mise en conformité avec la législation en vigueur ;
- période de fermeture annuelle (Noël) ;
- moyens de communication à destination des familles ;
- modification de la date de validité de l'ordonnance et de son renouvellement lors de l'inscription des enfants ;
- définition des critères d'attribution des places dans la structure.





# DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL



## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025

Présents (16)

Absents excusés (6) : Christelle Cornée, Chrystèle Desguerets,

Wilfrid Godeux, Lelu Kazumba, Loïc Lemoine, Joël Prigent

Absentes (3) : Marine André Benouahada, Lorane Dallé,

Ramatoulaye Roger



### ÎGÎTE LA RIVÉE : BILAN D'ACTIVITÉ 2024-2025

(intervention de la gestionnaire  
Marie-Laure Lemoine).

Le bilan d'activités de l'année écoulée témoigne d'une dynamique positive de la structure dont la gestion est assurée par l'association les EnGrangeurs.

L'année a été marquée par une diversité d'animations et d'événements réguliers, tels que des cafés débats, cercles de parole, activités de bricolage, ainsi que des rencontres avec le RPE. Ces activités, qui se tiennent en moyenne une fois par mois, contribuent à renforcer la vie communautaire autour du gîte.

Au fil des ans, la fréquentation du gîte augmente, limitant le nombre d'événements organisés par l'association, ceux-ci étant désormais orchestrés principalement par les bénévoles pour permettre à Marie-Laure de se concentrer davantage sur la commercialisation du site.

Le site bénéficie d'une fréquentation régulière, avec des pics d'activité notamment en mai, juin, septembre et décembre, tandis que les périodes plus calmes se concentrent en janvier et février.

Concernant la gestion du site, le chiffre d'affaires a connu une croissance notable, avec une répartition saisonnière marquée. La gestion du site implique une attention particulière à la qualité de l'accueil et à la sélection des locataires. Des mesures strictes seront mises en place pour limiter

les nuisances sonores (mise en place d'un nouveau règlement permettant l'abaissement de la capacité d'accueil autorisé dans la grange afin d'encadrer davantage les locations) notamment pour les événements comme les mariages.

Sur le plan financier, la structure affiche une activité en croissance, avec une augmentation des locations, mais aussi des investissements importants en travaux et aménagements (lavabos, lave-vaisselle, armoire froide, bloc sanitaire, toilettes sèches). Un travail est actuellement mené sur la visibilité numérique de l'activité, notamment avec un site Internet en développement.

L'année 2024-2025 a été riche en investissements et en bénévolat, ce qui a permis de faire évoluer la structure tout en maintenant une activité dynamique. La prévision pour 2025-2026 est optimiste, avec un objectif de chiffre d'affaires en hausse, et de nouveaux projets en perspective, tels que l'aménagement d'un camping.

En conclusion, le bilan met en avant un retour très positif, soulignant que tous les efforts et investissements réalisés en valent la peine, renforçant la vitalité et l'attractivité du site.



### MARCHÉ DE VOIRIE 2025

Le groupe travail de la commission voirie propose d'établir un programme d'entretien pour

l'année en cours sur les sites suivants :

- St-Georges : tampon résidence des Chênes ;
- St-Jean : ruelle du Tram, la Paronnière ;
- St-Marc : voie communale 50, voie communale 7 (1030 ml), Le Refour ;
- Vendel : la Grenouillère.

Après étude des devis reçus en mairie, la commission propose de retenir le devis le mieux disant établi par l'entreprise Sotrv, située à la Sermandière à Fougères, pour un montant de 108 565,00 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue le marché de voirie 2025 tel que proposé par la commission.

M. Léonard précise que la collaboration avec les agriculteurs de la commune a permis de réaliser des économies importantes sur la voirie au cours de l'année 2024-2025. Il tient à les remercier au nom de toute l'équipe municipale.



### RESCOPÉRI PHASE 1: DEMANDE DE SUBVENTION

La commune de Rives-du-Couesnon sollicite une subvention de 33 028 € auprès de Fougères Agglomération au titre du Fonds de développement des communes 2025 pour financer la phase 1 des travaux de restructuration des équipements scolaires et périscolaires sur le site de St-Jean.



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Considérant que la commune de Rives-du-Couesnon dispose actuellement de quatre PLU (1 par site historique) ; Considérant que la procédure de révision du PLU n'a pu être initiée en raison de l'absence de candidat ; Considérant qu'aujourd'hui, le règlement du PLU apparaît complexe et parfois inadapté pour répondre aux objectifs de développement et de maîtrise de l'habitat, des commerces et des aménagements ; Considérant, enfin, que l'élaboration du PLUi de Fougères Agglomération permettra aussi d'entendre et de prendre en compte l'ensemble des personnes intéressées travaillant ou résidant sur la commune par l'intermédiaire d'une concertation. Ainsi, en application de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme, une concertation sur l'élaboration du PLUi, associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, pendant toute la durée de l'élaboration du dossier, c'est-à-dire jusqu'à ce que ledit projet soit arrêté par le conseil communautaire sera conduite de manière localisée prenant en compte les spécificités territoriales de chaque commune ;

Considérant que la compétence "plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale" a été officiellement transférée à Fougères Agglomération par décision des conseils municipaux des communes membres

au 1<sup>er</sup> juin 2025, il est précisé qu'à la date du transfert effectif de cette compétence, l'EPCI se substitue de plein droit à la commune dans tous les actes liés à la procédure d'élaboration ou de modification du PLU engagée ; M. Érard souligne que la situation de la collectivité de Rives-du-Couesnon constitue une exception à l'échelle communautaire, en raison de l'absence de début de la procédure de révision de son PLU, cette situation étant motivée par le fait qu'aucun candidat n'était susceptible de répondre à l'appel d'offres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Fougères Agglomération à poursuivre la procédure de révision du Plan local d'urbanisme de chacune des communes déléguées pour élaborer le PLU de Rives-du-Couesnon.



## ALIÉNATION DE CHEMINS RURAUX

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;

Les chemins concernés sont les suivants :

- VC n°21 : le chemin du Bois Guillaume situé sur le site de St-Georges entre les parcelles A n°108, A n°107, A n°831, A n°830, A n°118, A n°117, A n°110 et A n°805 ;
- le chemin rural n°134 situé au lieu-dit Le Tertre sur le site de St-Georges

situé entre les parcelles C n° 1285 et C n° 1284 ;

- la parcelle communale ZE n° 70, soit une partie du chemin situé au lieu-dit Le Tertre sur le site de St-Jean. Il est situé entre les parcelles ZE n° 61 et le chemin n° 134 (en parallèle la commune acquiert à l'euro symbolique les parcelles ZE n° 66 et 69 de M. Prod'homme) ;
- VC n°9 sur le site de St-Marc : une partie de ce chemin situé au lieu-dit Everre entre les parcelles YB n° 19 et YB n° 18.



## CONTRAT DE LOCATION D'UN LOGEMENT

Considérant que la commune dispose d'un logement communal attenant à une cellule commerciale vacante situé au 3, place du Calvaire sur le site de Vendel qu'elle propose à la location ;

Considérant qu'il est nécessaire de réviser le montant du loyer ;

Considérant la manifestation d'intérêt de Mme Laetitia Merienne pour louer le logement ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du loyer mensuel pour ce logement communal au montant de 450,00 € à compter du 1<sup>er</sup> août 2025 ; et de fixer la durée du contrat de bail à 1 an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.





## DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL



# EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2025

Présents (18)

Absents excusés (4) : Christelle Cornée, Lelu Kazumba,

Loïc Lemoine, Joël Prigent

Absents (3) : Marine André Benouahada, Mathieu Chapelle,  
Ramatoulaye Roger



### ZAC DE LA PRAIRIE

M. Érard rappelle que par délibération du 7 octobre 2021, le conseil municipal a attribué le marché de viabilisation et a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics pour la viabilisation de la ZAC tranches 2 et 3 avec les entreprises suivantes :

- lot 1 terrassement-assainissement-réserve incendie : ent. Josset TP pour un montant HT de 873 675,50 € ;
- lot 2 réseaux téléphonie-eau potable : ent. Pigeon TP pour un montant HT de 159 051,68 € ;
- lot 3 espaces verts : ent. Jourdanière nature pour un montant HT de 36 637,80 €.

En 2025, la collectivité et le cabinet TECAM, maîtrise d'œuvre du marché, ont sollicité l'entreprise Josset TP, titulaire du lot 1 afin de poursuivre les travaux prévus au contrat. Ainsi, le 18 février 2025, le cabinet TECAM a envoyé une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée d'un ordre de service pour la reprise des travaux. Par ailleurs, la collectivité a également adressé une mise en demeure à l'entreprise pour la reprise de l'exécution des travaux le 18 juin 2025.

Face à l'absence de réponse à ces demandes, la collectivité a envoyé le 12 septembre 2025 une lettre de résiliation du marché pour faute du titulaire.

Considérant la nécessité de finaliser les travaux de viabilisation de la ZAC de la Prairie prévus au lot 1, et compte-tenu du fait que l'entreprise Josset TP n'a plus la capacité de terminer le marché, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conclure l'avenant n°1 avec l'entreprise Josset TP pour clore le marché. Cette procédure permettra par la suite de relancer une consultation auprès d'autres entreprises afin d'attribuer les prestations restantes. Il valide l'avenant n°1 en moins-value de l'entreprise Josset TP à Maen Roch, pour un montant de 468 166,50 € HT.

Chapelle Fleurigné, Laignelet, La Selle en Luitré, Lécousse, Luitré Dompierre, Parcé, Parigné, Romagné.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLETC concernant la restitution des voiries aux 12 communes citées ci-dessus.



### DÉCISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- Réalisation d'un chaucidou sur le site de St-Marc : dans le but de sécuriser les déplacements doux en reliant le bourg de St-Marc au carrefour du Pâtis Buret en limite de la RD 812, Monsieur le Maire décide de retenir le devis de l'entreprise Beaumont TP (35133 Beaucé) pour réaliser les travaux nécessaires à la création du chaucidou dans la zone du Pâtis Buret pour un montant total de 31 542,56 € HT.

- Rescopéri phase 1- tests d'infiltrométrie : Monsieur le Maire décide de retenir le devis de l'entreprise Emeraude Thermographie (35400 St-Malo) afin de réaliser des tests d'infiltrométrie dans le cadre de l'opération Rescopéri phase 1 au niveau de l'école de St-Jean, pour un montant total de 3 200,00 € HT.

- Rescopéri phase 1- branchement neuf EP : Monsieur le Maire décide de retenir le devis de la société STGS (50307 Avranches) afin de réaliser un branchement d'eau potable neuf dans le cadre de l'opération Rescopéri phase 1 au niveau de l'école de St-Jean, pour un montant total de 3 211,55 € HT.



### INSTITUTION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, institue le droit de préemption urbain dans le périmètre de protection rapproché du captage dénommé "Le Rocher" situé sur le site de St-Jean.



### RAPPORT D'ÉVALUATION DES CHARGES

Le rôle de la commission locale d'évaluation du transfert de charges (CLETC) de Fougères Agglomération est de se prononcer sur la méthode et le coût des transferts des communes vers l'EPICL ou inversement ; elle s'est réunie le 2 juillet 2025 afin d'étudier le transfert de la compétence voirie vers 12 communes : Beaucé, Billé, Comboutillé, Javené, La



# RECENSEMENT

de la population



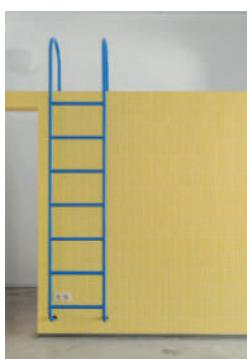
## LE CHIFFRE DE RIVES-DU-COUESNON

# 2 981

c'est le nombre d'habitants  
de Rives-du-Couesnon au  
1<sup>er</sup> janvier 2026.

(résultat du recensement de la population de Rives-du-Couesnon effectué  
entre le 17 janvier et le 18 février 2024).

Pour rappel, la commune de Rives-du-Couesnon comptait  
**2 923 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**



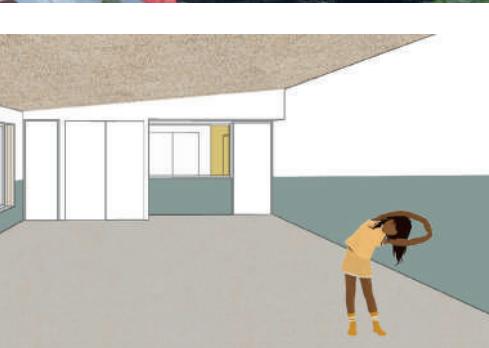
## EXTENSION DE L'ÉCOLE DE ST-JEAN

Le chantier entre dans une nouvelle phase.

Nous voilà de retour pour vous présenter la suite de l'avancement des travaux d'extension de notre groupe scolaire. Depuis plusieurs mois, le chantier d'extension de l'école avance à bon rythme.

La phase de gros œuvre étant désormais achevée, la volumétrie générale est désormais bien visible, laissant déjà entrevoir les nouveaux espaces qui accueilleront prochainement les enfants et les équipes éducatives.

La grue, présente sur le site depuis le début des travaux, vient d'être démontée. Cette étape marque une transition importante : l'essentiel des interventions se concentre maintenant sur l'intérieur du bâtiment.



Dans les semaines à venir, des tranchées d'évacuation gravitaire seront réalisées. Ce réseau permettra d'assurer la bonne gestion des eaux pluviales et usées. Une tranchée principale, particulièrement impressionnante, sera creusée depuis le haut du site jusqu'à la rue des Écoles. Même si ces opérations sont conséquentes, tout est mis en œuvre pour limiter les nuisances pour les riverains, les élèves et les enseignants, le centre de loisirs. Des ajustements ponctuels des accès pourront être nécessaires, nous vous en tiendrons bien évidemment informés.

En parallèle, les travaux de second œuvre ont débuté. Le bâtiment est

désormais fermé et les lots intérieurs avancent : isolation, pose des cloisons, menuiseries, mais aussi installation des réseaux d'électricité et de plomberie. Peu à peu, les futures salles prennent forme et permettent de se projeter concrètement dans ce projet. Le cabinet d'architecture a également réalisé des planches d'ambiances, offrant une première vision de l'atmosphère intérieure et des choix de matériaux.

Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal pour découvrir les nouvelles étapes qui donneront progressivement vie au projet.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Les panneaux solaires que vous avez pu apercevoir sur la toiture permettront d'augmenter la boucle d'autoconsommation déjà en fonctionnement sur la commune. Cette installation s'inscrit dans la volonté affirmée de réduire les coûts de consommation des bâtiments communaux tout en respectant l'environnement.**



# REDYNAMISATION DU CŒUR DE BOURG DE ST-JEAN

Engagée depuis le printemps 2025, l'étude pré-opérationnelle du cœur de bourg de St-Jean entre désormais dans une phase décisive.



Espace en contrebas de la mairie de St-Jean.



Portée par la commune de Rives-du-Couesnon dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, cette démarche vise à préparer les futurs aménagements du centre-bourg, autour de l'église et à l'arrière de la mairie, afin de renforcer l'attractivité du village, soutenir le commerce local et améliorer le cadre de vie.

La première phase de l'étude, conduite par le cabinet Clénet & Brosset, a permis de dresser un état des lieux précis : circulation, stationnement,

espaces publics, commerces, logements, patrimoine et potentiel foncier.

Ce diagnostic met en lumière plusieurs enjeux majeurs :

- conforter la centralité autour de l'église ;
- améliorer les déplacements doux et la convivialité des espaces publics ;
- accompagner la création d'une nouvelle boulangerie ;
- et planifier à plus long terme des projets d'habitat adaptés, notamment pour les seniors.

Fin novembre, un atelier de concertation a réuni des habitants pour partager les constats et co-construire les premières pistes d'aménagement.

Les participants ont pu exprimer leurs attentes et leurs idées pour imaginer ensemble le cœur de bourg de demain : un espace plus lisible, plus vivant et plus accueillant.

Les échanges, riches et constructifs, viendront nourrir la suite de la réflexion menée par le cabinet d'études.



Vue aérienne de St-Jean.



ZAC de la Prairie  
située sur la commune historique de St-Jean  
(situation au 10 décembre 2025)



## ZAC DE LA PRAIRIE

Dernières opportunités ! Construisez l'avenir de votre maison individuelle.

Quelques terrains constructibles et viabilisés restent disponibles au niveau de la Zac de la Prairie sur le site de St-Jean.

Ce large choix de terrains à vendre vous permet de vous projeter dans un cadre paysager de qualité, de tranquillité, à proximité du bourg de St-Jean :

- toutes les commodités nécessaires aux niveaux scolaires, associatifs, transports en commun, commerces et services ;
- une desserte optimisée : accès facilités ;
- des équipements publics de proximité ;
- un cadre de vie harmonieux : intégration paysagère soignée.

votre projet et devenir propriétaire d'un terrain à bâtir ! Ne manquez pas cette ultime chance de vous implanter au cœur de la Zac de la Prairie, sur la commune de Rives-du-Couesnon !

Pour connaître les prix, les surfaces exactes des lots restants, ou pour obtenir le dossier de cession, contactez-nous sans tarder :

### Contacts :

Mme Honoré :

06 31 66 56 99

a.honore@orchestram.fr

Mme Heuveline :

06 85 34 49 51

e.heuveline@orchestram.fr

Mairie de Rives-du-Couesnon :

02 99 39 12 57

Prochaine étape : des scénarios d'aménagement.  
Sur la base du diagnostic et des propositions issues de la concertation, plusieurs scénarios d'aménagement seront présentés au début de l'année 2026.

Ces propositions permettront aux élus de définir une vision partagée et réaliste du futur centre-bourg, conciliant attractivité, durabilité et qualité de vie.



## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET INVITATION

À l'aube de cette nouvelle année, Monsieur le Maire, les Maires délégués et l'ensemble des Conseillers municipaux vous adressent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Que cette année 2026 soit synonyme de projets réussis, de convivialité et de sérénité au sein de vos foyers et de notre commune.



### INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

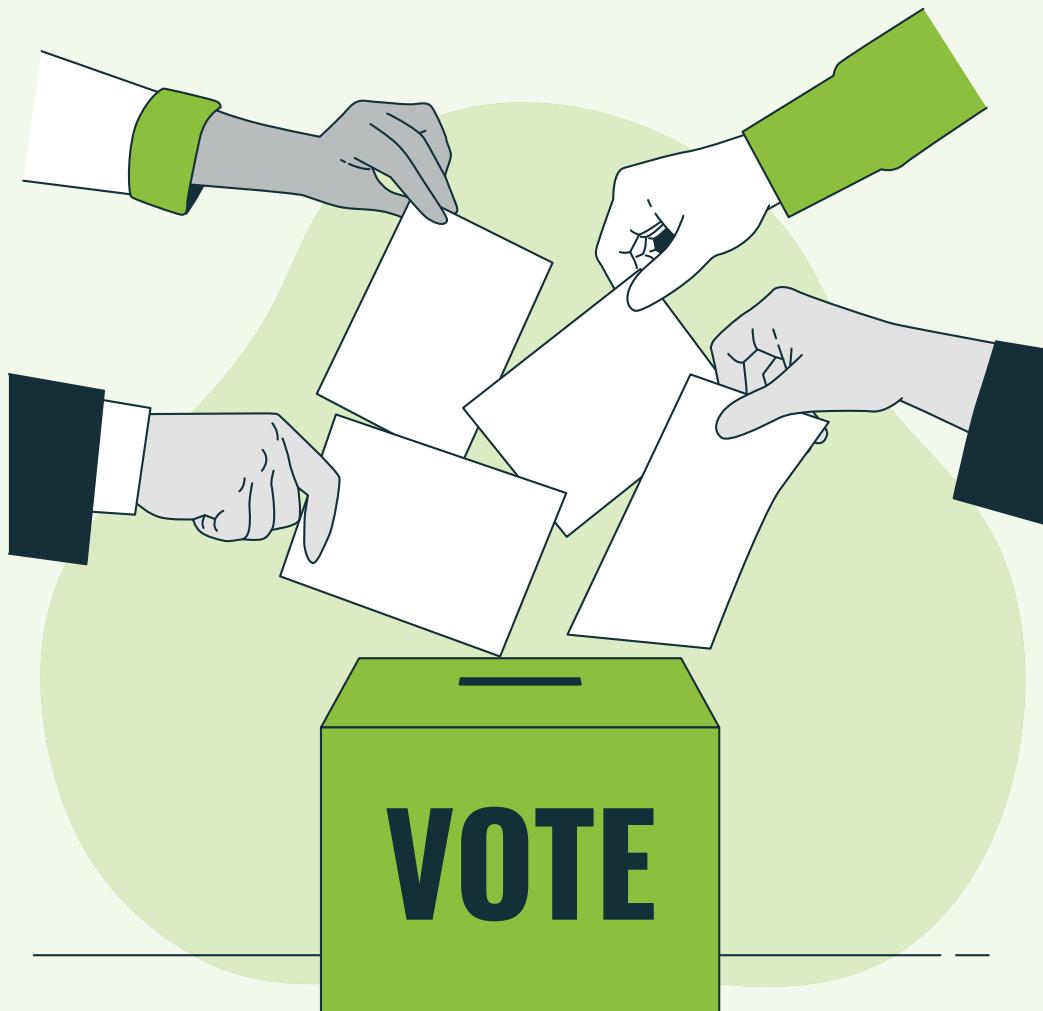
C'est avec un immense plaisir que nous vous convions à partager ce moment d'échanges et de perspectives :

**le samedi 10 janvier 2026, à 14h30**  
dans la salle des fêtes de Vendel.

Nous serions très honorés de vous accueillir nombreux pour ce moment convivial.

Avec nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

David Lebouvier  
Joseph Érard, Corinne Gillette, Gilbert Léonard, Christelle Cornée  
et l'ensemble des Conseillers municipaux



# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

## 15 ET 22 MARS

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Dans la perspective des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, si vous souhaitez voter alors que vous ne figurez pas sur les listes électorales, **vous devez procéder à votre inscription avant le 6 février 2026 dernier délai.**

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

**Vous pouvez vous inscrire en ligne à l'adresse Internet suivante :**

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

ou transmettre la demande d'inscription (cerfa 12669\*02) accompagnée de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, en mairie.

### Liste électorale

**Rappel :** les jeunes qui ont effectué leur recensement militaire sont automatiquement inscrits sur la liste électorale. Aucune démarche n'est à faire.

**Vous souhaitez vérifier votre situation électorale et votre bureau de vote ? Il suffit de vous rendre à l'adresse suivante :**

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ce service vous permet de :

- savoir sur quelle **liste électorale** vous êtes inscrit(e) ;
- connaître l'**adresse de votre bureau de vote** ;
- connaître votre **numéro national d'électeur** ;
- savoir si vous avez des **procurations en cours** ;
- télécharger votre **attestation d'inscription** sur les listes électorales.



### MATINÉE DE PRÉ-RENTRÉE DES AGENTS PÉRISCOLAIRES

Le mercredi 27 août 2025, tous les agents des services périscolaires (garderie, cantine, transport scolaire et ATSEM) se sont retrouvés pour une matinée de pré-reentrée animée par Marie Geraudie, consultante en animation d'équipe.

Bien que répartis sur quatre sites différents de la commune de Rives-du-Couesnon (St-Georges, St-Jean, St-Marc et Vendel), ces agents partagent le même objectif : offrir un service de qualité aux enfants et aux familles. Cette rencontre avait pour but de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité et de favoriser la cohésion entre les équipes.

Des ateliers de groupe ont permis aux agents d'échanger et de partager leurs expériences, avant de terminer la matinée par un moment convivial autour d'un repas partagé.

Comme les deux années précédentes, les agents bénéficieront également, au cours de l'année scolaire 2025-2026, de temps d'analyse des pratiques professionnelles animés par Nathalie Barbot, consultante formatrice spécialisée dans l'enfance et la petite enfance, afin de poursuivre la professionnalisation des équipes périscolaires.

## RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX VISAGES DE NOTRE COLLECTIVITÉ



**Freddy Chevrel, responsable des services techniques**

Arrivé le 15 septembre 2025, Freddy assure désormais la coordination des services techniques. Il organise et planifie les interventions sur l'ensemble du territoire communal, veille à l'entretien du patrimoine et accompagne les équipes techniques au quotidien. Son arrivée apporte une dynamique nouvelle et une structuration renforcée du service.



**Manon Letourneur, animatrice à l'ALSH (site de St-Jean)**

En poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, Manon connaît déjà bien la structure puisqu'elle était intervenue à l'ALSH durant l'été 2024. Titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) et du BAFA, elle met ses compétences au service d'activités adaptées et contribue à un environnement sécurisant et bienveillant pour les enfants accueillis. Elle intervient les mercredis et lors des vacances scolaires sur le site de St-Jean.



**Benjamin Marsolier, animateur à l'ALSH (site de St-Jean)**

Arrivé lui aussi le 1<sup>er</sup> septembre 2025, Benjamin intervient à l'ALSH les mercredis et durant les vacances scolaires. Titulaire d'un CQPAnimateur de loisirs sportifs (ALS) et du BAFA, il participe pleinement au projet éducatif de la structure et à l'encadrement des enfants grâce à des animations dynamiques et adaptées.



**Laura Fougères, auxiliaire de puériculture (micro-crèche)**

Recrutée le 5 mai 2025, Laura a intégré la micro-crèche en tant qu'auxiliaire de puériculture. Diplômée d'État et forte de six années d'expérience dans le domaine de la petite enfance, elle accompagne les tout-petits dans leur développement, veille à leur bien-être et participe activement à la relation avec les familles.



## QUELQUES TEMPS FORTS À LA MICRO-CRÈCHE



**“Bonne rentrée” aux grands et belles vacances à chacun !**  
Le 11 juillet, c’était la fête de la micro-crèche. Les familles étaient invitées à venir fêter la fin d’année et l’arrivée des vacances estivales ! Cet événement avait aussi pour but d’accompagner le départ de certains enfants vers de nouvelles aventures à l’école. Au programme : jeux d’eau, parcours de motricité, jardinage, expériences scientifiques, goûter dans le jardin et de larges sourires !

### Atelier bulles du mois de septembre

La Bulleuse, de la compagnie ZagZagZag s'est invitée pour une matinée dans le jardin de la micro-crèche. Les enfants et les professionnelles ont pu découvrir l'univers des bulles géantes. Après une démonstration, petits et grands ont pu manipuler et découvrir cet univers avec différents matériaux. Moment de plaisir et de rires partagés : "Il n'y a pas d'âge pour bulle !"



### Semaine du goût

Cette année, la semaine du goût s'est déroulée du 13 au 17 octobre. Afin de sensibiliser les enfants à la découverte de nouvelles saveurs, cette semaine a été déclinée par : "un jour = une expérience". Les enfants ont pu toucher, sentir, goûter, regarder. Ils ont ainsi préparé de la pâte à modeler comestible, cuisiné un gâteau à la courgette, manipulé un jeu des odeurs, joué avec un "cherche et trouve" des légumes. Une semaine pour mettre tous leurs sens en éveil !

### La lecture pour les plus petits avec Lire et Faire Lire

Cette année, la micro-crèche a reconduit le dispositif "Lire et Faire Lire". Une fois par mois, Véronique, bénévole de l'association, nous fait le plaisir de proposer un temps de lecture aux enfants. Un moment d'éveil aux livres chaque mois différent, chaque mois surprenant ! L'objectif de ces séances : donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge !





## TEMPS FORTS À L'ALSH

Cet été, les enfants ont abordé les arts sous toutes leurs formes : plastique, peinture, dessin, poésie, littérature, chant, cuisine, danse, architecture, sculpture, photographie, cinéma.

### VACANCES D'ÉTÉ : LES ARTS

Une sortie aux Jardins de Brocéliande (Bréal-sous-Montfort) a permis d'éveiller les sens des enfants et de les sensibiliser à la protection de la nature.



Les enfants ont découvert la batterie grâce au show de Paul Béranger : un beau spectacle autour de la musique et de la danse.

Pour clôturer les vacances estivales, Histoires d'Ânes (La Bouëxière) nous a ouvert ses portes : découverte des animaux de la ferme, pansage des ânes, traite des ânesses, dégustation du lait, balade en calèche.



### VACANCES DE LA TOUSSAINT : UN MONDE EN COULEURS

Découvrir une couleur chaque jour : tel était le fil conducteur des vacances de la Toussaint. Il fallait s'habiller en fonction de la couleur prévue. Les activités portaient sur la couleur du jour. Les enfants ont abordé les couleurs primaires la première semaine : rouge, bleu, jaune, blanc, noir ; puis les couleurs issues de mélanges la deuxième semaine : violet, vert, rose, gris, orange.

Les enfants ont également profité de la bibliothèque et des histoires lues par Laure.



Le jour d'Halloween, les enfants sont venus déguisés. Les bonbons étaient de la partie !



### MERCREDIS : À LA DÉCOUVERTE DES 5 CONTINENTS

Tous les mercredis de l'année 2025/2026 seront consacrés aux continents de notre planète : l'Europe (septembre/octobre), l'Amérique (novembre/décembre), l'Afrique (janvier/février), l'Océanie (mars/avril) et l'Asie (mai/juin).

### DATES PRÉVISIONNELLES DE FERMETURE DE L'ALSH ET DE LA MICRO-CRÈCHE

Au cours de l'été 2026,

- la micro-crèche sera fermée du 3 août 2026 au 21 août 2026 ;
- l'ALSH fermera ses portes du 3 août 2026 au 14 août 2026.

Pendant les vacances de fin d'année 2026, la micro-crèche et l'ALSH seront fermés à partir du jeudi 24 décembre 2026 à 17h ; ces deux services ré-ouvriront leurs portes le lundi 4 janvier 2027.

# ÉCOLES DU RPI

Regroupement pédagogique intercommunal des écoles publiques de Rives-du-Couesnon et La Chapelle St-Aubert



## RETOUR SUR LA CLASSE DE MER

Du 12 au 16 mai derniers, les élèves des classes de CP - CE1 - CE2 de l'école de St-Georges sont partis en classe de mer au Cap Fréhel. L'occasion de découvrir le milieu marin : pêche à pied, découvertes des estrans rocheux, vaseux et sableux mais aussi visite du phare du Cap Fréhel et du château du Fort Lalatte. De belles aventures sous un grand soleil.

## LES CINQ ÉCOLES DU RPI DU COUESNON - ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

318 élèves de Rives-du-Couesnon et de la Chapelle-St-Aubert sont accueillis dans les 14 classes que compte le RPI du Couesnon.

St-Jean	Vendel	St-Georges	La Chapelle-St-Aubert	St-Marc
4 classes de la TPS au CP	2 classes de la TPS à la GS	4 classes du CP au CM2	2 classes du CE1 au CE2	2 classes du CM1 au CM2
Directrice : Mme Le Roux Tél. 02 99 39 10 95	Directrice : Mme Gilson Tél. 02 99 17 10 06	Directeur : M. Gressier Tél. 02 99 97 66 58	Directrice : Mme Haas Tél. 02 99 18 79 34	Directrice : Mme Guihard Tél. 02 99 39 15 24

### Rentrée scolaire de septembre 2026 : vous pouvez contacter les écoles dès maintenant.

Les inscriptions des enfants nés en 2024 seront possibles uniquement dans la limite des places disponibles (prendre contact avec les coordinatrices du RPI, Mme Gilson, site de Vendel (ecole.0350669M@ac-rennes.fr) et Mme Le Roux, site de St-Jean. (ecole.0351929G@ac-rennes.fr).



# ÉTAT CIVIL 3<sup>e</sup> trimestre 2025



## NAISSANCES

### ST-GEORGES - 5 DONT

**Loann Chapron**  
né le 14 mai 2025 à Rennes

**Célestine Serres**  
née le 12 juillet 2025 à Fougères

### ST-JEAN - 5

### ST-MARC

**Louis Garnier Serrand**  
né le 27 juillet 2025 à Fougères

**Lyla-Rose Mauduit Smith**  
née le 12 octobre 2025 à St-Grégoire

### VENDEL

**Basile Galerne**  
né le 11 avril 2025 à Fougères

**Raphaël Lesaint**  
né le 10 juillet 2025 à Rennes



## PACS

### ST-JEAN

**Sabrina Henry et Marc Hoguin**  
le 13 juin 2025

**Morgane Cholet et Thomas Dingremont**  
le 28 juin 2025

### ST-MARC

**Sabine Laderrière et Dominique Thuret**  
le 28 mai 2025

**Cassandra Vallée et Daniel Guitton**  
le 5 juillet 2025

**Mélina Laurence et Anthony Poncioux**  
le 29 septembre 2025



## MARIAGES

### ST-GEORGES

**Fleur Colas et Thomas Evans-Wass**

le 24 mai 2025

**Aude Ripoche et Gweltaz Corbel** le 7 juin 2025

**Elodie Layec et Benoit Grimaud** le 14 juin 2025

**Audrey Denervaud et Aurélie Courtel**

le 21 juin 2025

### ST-JEAN

**Cécile Mathieu et Guillaume Leroux**

le 17 mai 2025

**Mathilde Hamon et Dimitri Jouanne** le 17 mai 2025

**Natalya Shayakhmetova et David Lebouvier**

le 7 juin 2025

**Coraly Jivkovich et Thomas Becret**

le 7 juin 2025

**Anaïs Aussage et Olivier Monfort** le 7 juin 2025

**Julie Delaunay et Romain Guyomarc'h**

le 23 août 2025

**Alexandra Boursier et Yann Jarrousse**

le 25 octobre 2025

### ST-MARC

**Pauline Smith et Pierre Mauduit** le 11 juillet 2025

### VENDEL

**Marine Macé et Kévin Plard** le 5 juillet 2025

**Anne-Sophie Leguerrier et Paul Bellec**

le 12 juillet 2025

**Enora Caminati et Benjamin Cressard**

le 26 juillet 2025



## DÉCÈS

### ST-GEORGES

**Maria Legrand** épouse

Gardan le 28 juin 2024

**Roger Bouvet**

le 21 janvier 2025

**Jacqueline Garnier** le 6 mars 2025

**Rodney Marques Fernandes** le 23 juin 2025

**Germaine Bégasse** épouse Gautrais

le 18 août 2025

**Thomas Guet** le 27 août 2025

**Maxime Lecomte** le 16 septembre 2025

**Pierre Déan** le 26 octobre 2025

### ST-JEAN

**Ange Beaulieu** le 10 juin 2025

**Léo Sémy** le 23 juin 2025

**René Prenveille** le 29 juin 2025

**Daniel Jardin** le 4 juillet 2025

**Claude Dandin** le 14 août 2025

### VENDEL

**Jean Bertin** le 4 août 2025

**Claude Guyot** le 22 septembre 2025

**Claude Garnier** le 8 novembre 2025



## PERMIS DE CONSTRUIRE

**28/04/2025** : construction d'une maison d'habitation : Jorge Da Silva Lima et Lucie Brocard - 18, La Héloire à St-Georges

**27/05/2025** : carport indépendant : Jennifer Serrand - 27, la Métairie à St-Jean

**05/06/2025** : réhabilitation d'une maison d'habitation avec extension : Élodie Bougot et Ludovic Renaud - 1, les Claires à Vendel

**23/06/2025** : extension de porcherie, silo tour et fosse à lisier : Gaec Vallée Martel - Beaulieu à St-Marc

**30/06/2025** : construction d'une maison d'habitation : Alicia Falletta - 41, rue de la Prairie à St-Jean

**30/06/2025** : extension d'une maison : Fabrice et Pauline Haleux - Le Cornillé à St-Jean

**03/07/2025** : construction d'un stockage pour matériels agricoles : Gaec du Soleil levant - Les Grandes Chambrettes à St-Georges

**10/07/2025** : construction d'un bâtiment pour le stockage de matériel et de fourrage et couverture avec panneaux photovoltaïques : Gaec Berhault - 21, La Mennerais à St-Marc

**24/07/2025** : construction d'une maison individuelle : Mustapha Oussaa - 35, rue de la Prairie à St-Jean

**21/08/2025** : construction d'une pergostore : Yannick Madelin - 4, La Ménardais à St-Jean

**04/09/2025** : extension d'un hangar à génisses : Earl David Chemin - Le Haut de la Noë à St-Jean

**04/09/2025** : installation d'un carport et suppression d'une haie pour pose de clôture : Manon Mahéas - 1, impasse du Bas St-Marc à St-Marc

**02/10/2025** : rénovation d'une maison et ses dépendances : Aline Jeanne -3, La Villaye à Vendel



## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

**12/06/2025** : installation d'une serre : Christophe Pirolley - 1, La Pâqueraié du Moulin à St-Jean

**20/06/2025** : installation de mur de clôture, portail, portillon et palissade : Jean-Philippe Dennemont - 2, La Vilaune à St-Marc

**03/07/2025** : création d'une extension : Laura Pichonnat - 2, rue du Moulin à St-Jean

**10/07/2025** : remplacement des portes et fenêtres : Cyrille Malle - 27, la Fosse à Vendel

**24/07/2025** : abri de jardin, pergola et clôture avec portail : Mairam Ali-Assane - 16, résidence des Acacias à St-Georges

**31/07/2025** : rénovation et création d'ouvertures : Teddy Desisles et Louann Montaroup - La Jacoterie à St-Marc

**11/08/2025** : installation de panneaux photovoltaïques : Global Partners Energy - 3, Le Bois Guillaume à St-Georges

**28/08/2025** : installation de panneaux photovoltaïques : Nova Energie - 15, La Rallière à St-Jean

**01/09/2025** : remplacement de menuiseries, modification d'ouvertures et ajout de 3 vélux : Charline Bazin - 22, La Motte à St-Marc

**18/09/2025** : coupe et abattage d'arbres : El Massing - Le Bois Guillaume à St-Georges



## NOS COMMERCES

*Manucure & Design  
BY TIPHAINNE*

N'hésitez pas à me contacter  
je serai ravi de vous renseigner

06.26.15.73.92  
@tiphaine\_cheval  
tiphainecheval@yahoo.fr  
2 les Landes Villeneuve  
35140 Saint Marc sur CQuesnon

TARIFS	
Manucure	
MAINS	
Vernis semi-permanent	25 €
Renfort semi-permanent	30 €
Gelage en gel sur ongles naturels	35 €
Rallongement châlon capsules poppit	40 €
Rémpissage sur renforcement	35 €
Nail art / French / baby boomer	5 €
PIEDS	
Semi-permanent	20 €
Renfort semi-permanent	25 €
Nail art / French / baby boomer	5 €

Les Landes villeneuve  
06 26 15 73 92



## MICRO-ENTREPRISE DE PROTHÉSIE ONGULAIRe SITE DE ST-MARC

Après avoir suivi une formation à l'école Terrade de Fougères, Tiphaine a fondé et ouvert son atelier de prothésie ongulaire le 9 juin 2025 afin de proposer des prestations soignées et personnalisées.

**Horaires d'ouverture :** l'atelier est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 9h. Les horaires peuvent être ajustés selon les besoins et disponibilités des clientes.

**Créations artisanales :** en complément des soins ongulaires, vous pourrez découvrir une sélection de bijoux fantaisies.

**Suivez son activité :** retrouvez toutes les nouveautés et réalisations de Tiphaine sur ses comptes Instagram et Facebook.

### CONTACT

06 26 15 73 92 / tiphainecheval@yahoo.fr

## LA FABRIQUE À PIZZA S'INSTALLE SUR LA COMMUNE !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025, Adrian Boucard, originaire et habitant de St-Jean, et sa conjointe vous proposent leurs délicieuses pizzas artisanales avec leur camion La Fabrique à Pizza, fruit d'un projet commun mêlant passion et savoir-faire.

**Retrouvez-les chaque mercredi soir de 17h à 20h45 sur le parvis de la salle des fêtes de St-Jean (face au garage Citroën).**

Adrian, CAP boulanger en poche, a travaillé plusieurs années en boulangerie et prépare toutes ses pâtes à pizza maison, tandis que sa conjointe, forte de son expérience dans le snacking en boulangerie, participe à l'élaboration et au service.

Les pizzas sont garnies avec des produits frais, pour un goût authentique et savoureux.

Pour commander, rien de plus simple : **envoyez un SMS au 06 83 64 13 73.** Venez profiter de pizzas généreuses et savoureuses dans votre commune !

### CONTACT

LA FABRIQUE À PIZZA  
LAFABRIQUEAPIZZA



## SOCIÉTÉ CAR'S DETAILING 35

Entreprise de préparation esthétique automobile.

Kévin Guezennec, gérant de la société Car's Detailing 35 et grand passionné d'automobiles, s'est installé officiellement depuis le 1<sup>er</sup> août 2025, sur Rives-du-Couesnon, au 5 bis impasse du Relais sur le site de St-Marc, dans le local anciennement connu sous le nom de la brasserie Pesk Ebrel.

Diplômé d'un BEP et d'un BAC pro en mécanique automobile, Kévin a validé plusieurs formations professionnelles telles que : préparateur esthétique d'automobiles, poli-lustrage et pose de covering auprès du centre

professionnel FMD "Formation aux métiers du detailing" situé à Houdan en région parisienne.

L'entreprise propose toutes prestations de préparation de votre véhicule : voiture, camping-car, caravane, moto et tout véhicule roulant. Cela peut aller de la simple préparation en nettoyage intérieur - extérieur du véhicule, à la préparation VO (véhicule d'occasion) ou VN (véhicule neuf) pour les particuliers ou les professionnels : polissage et protection du véhicule, pose de covering, film PPF (film permettant de protéger la carrosserie),

film teinté pour les vitres, ainsi que la rénovation de phares.

**Horaires :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 12h.

### CONTACT

06 83 85 67 06  
carsdetailing35@gmail.com

Kévin Guezennec est aussi présent sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Tiktok

# ARTISANS ET COMMERÇANTS FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

La municipalité de Rives-du-Couesnon s'engage à valoriser le tissu économique local de la commune. Pour cela, nous mettons régulièrement à jour la liste des artisans, commerçants et entreprises présents sur notre territoire, une rubrique très consultée sur le site Internet de la commune : <https://www.rivesducouesnon.fr>



Cette liste est une vitrine essentielle qui permet aux habitants – et aux nouveaux arrivants ! – de trouver facilement les services et produits de proximité.

## Comment figurer sur la liste ?

Vous êtes artisan, commerçant, ou vous proposez un service ou une activité sur la commune et vous n'y figurez pas encore, ou vos informations ont changé ? Nous vous invitons à vous manifester auprès des services de la mairie. C'est simple, rapide, et c'est une opportunité gratuite de gagner en visibilité !

## Comment nous contacter ?

Veuillez nous communiquer les informations suivantes :

1. Nom commercial de votre établissement ;
2. Activité principale ;
3. Adresse de votre local/siège ;
4. Numéro de téléphone à afficher ;
5. Adresse e-mail et/ou site Internet/réseaux sociaux (si vous souhaitez qu'ils apparaissent).

## CONTACTEZ LA MAIRIE

- 📞 Par téléphone : 02 99 39 12 57
- ✉️ Par e-mail : [mairie@rivesducouesnon.fr](mailto:mairie@rivesducouesnon.fr) [communication@rivesducouesnon.fr](mailto:communication@rivesducouesnon.fr)
- 📍 Directement à l'accueil des mairies annexes aux horaires d'ouverture.

N'attendez plus ! Ensemble, faisons rayonner le dynamisme de notre commune !

À l'intérieur de chaque bulletin municipal, nous mettons également à l'honneur quelques artisans ou commerçants à tour de rôle ; si vous n'avez pas encore fait l'objet d'un article, votre tour viendra prochainement...

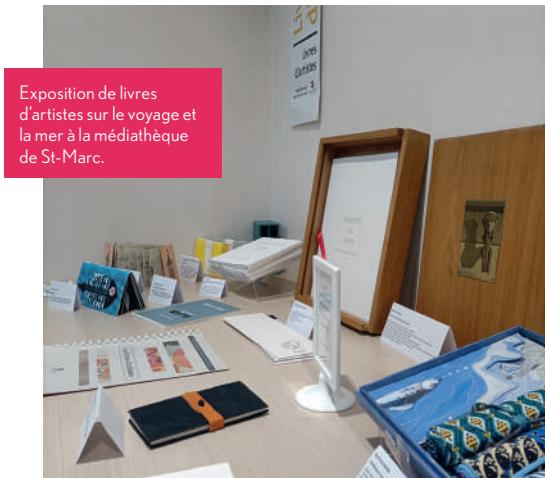


## MÉDIATHÈQUES



# MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON

## RETOUR EN IMAGES : ANIMATIONS DE L'AUTOMNE-HIVER 2024-2025





## PRIX BD "BULLES À TOUT PRIX" : VOTEZ JUSQU'AU 14 MARS !

Le prix "Bulles à tout prix" est ouvert à toute personne de 15 ans et plus inscrite dans l'une des médiathèques de Fougères Agglo. Les 8 BD sélectionnées peuvent être empruntées à la médiathèque de St-Marc et de St-Jean. N'hésitez pas à demander leur réservation si elles sont déjà en prêt. Après la lecture d'au moins 5 BD, vous pourrez voter jusqu'au 14 mars 2026 sur un marque-page prévu à cet effet pour le meilleur dessin, le meilleur scénario et la meilleure bande-dessinée. Des BD et goodies seront offerts par tirage au sort.

## RENDEZ-VOUS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2026

• **Temps fort autour de la "Culture Manga"** du 10 janvier au 28 février 2026 à la médiathèque de St-Marc. Une sélection de mangas, documentaires, magazines et jeux de société et des animations autour de la culture manga et du Japon.

• **Exposition "Je compte jour après jour"** de Peggy Nille du 7 mars au 25 avril 2026 à la médiathèque de St-Georges.

Au printemps, le vent transporte les graines pour les semer. Puis, ces graines poussent dans le sol et font apparaître des tiges et des bourgeons. Dans le jardin, ces bourgeons se transforment en fleurs, et ces fleurs deviendront des fruits. Sur les fruits, les chenilles deviennent des papillons... Et c'est un cycle sans fin ! Avec Peggy Nille, on embarque dans

la grande aventure des saisons, et on en prend plein les yeux.

• **Exposition "Cachés dans la mer"** de Peggy Nille du 9 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2026 à la médiathèque de St-Marc. Une exposition accompagnée d'un jeu "cherche et trouve" qui explore les profondeurs de l'océan et fait pétiller les yeux de plaisir ! Dix paysages spectaculaires à scruter très attentivement : il s'agira de retrouver vingt animaux camouflés dans les fonds marins. Du requin marteau au poisson coffre en passant par les hippocampes amoureux, chacun prendra plaisir à chercher et retrouver ces animaux, et à observer une multitude de détails étonnantes.

• **Rendez-vous contes**  
Lectures d'histoires qui font rire, frissonner ou rêver pour les enfants dès 4 ans.  
Une fois par mois le mercredi à 16h30 à St-Marc ou le samedi à 11h à St-Georges.

## LES HORAIRES D'OUVERTURE DES MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON

	St-Georges	St-Jean	St-Marc	Vendel
Mardi			16h30 - 18h	16h30 - 18h
Mercredi	10h - 12h 16h - 18h	10h30 - 12h 16h30 - 18h	10h - 12h30 16h - 18h	
Jeudi			16h - 18h	
Vendredi		16h30 - 18h		
Samedi	10h - 12h	10h30 - 12h30	10h30 - 12h30	
Téléphone	02 56 73 50 45	02 23 5110 95	02 56 73 50 49	

## • Bébé bouquine

Lecture d'histoires courtes, tendres ou drôles et comptines pour les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, en partenariat avec le Relais petite enfance (RPE).

Prochaines séances en février, avril et juin le mardi matin à la médiathèque de St-Georges et le vendredi matin à la médiathèque de St-Jean.

## LE SERVICE DES MÉDIATHÈQUES : GRATUIT ET ACCESSIBLE À TOUS !

- Accès et consultation sur place des documents libres, gratuits et ouverts à tous ;
- Prêt des documents gratuit sur inscription ;
- Fonds jeux de société à St-Georges ou St-Marc ;
- Espace et fonds jeux vidéo à St-Marc ;
- Carte de lecteur unique permettant d'emprunter gratuitement 20 documents pour 4 semaines dans les 25 médiathèques de Fougères Agglo ;
- Accès à votre compte abonné sur le site [mediatheques.fougeres-agglo.bzh](http://mediatheques.fougeres-agglo.bzh), pour consulter et prolonger vos prêts, pour effectuer des réservations, et pour vous inscrire à un évènement.

## NOUS CHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

Vous disposez d'un peu de temps libre, vous aimez la lecture et souhaitez participer à la vie culturelle locale : n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles, même pour une aide ponctuelle !

## CONTACT

### Laure Duclaud-Fourmond

02 56 73 50 49  
[bibliorives@fougeres-agglo.bzh](mailto:bibliorives@fougeres-agglo.bzh)  
[Médiathèques de Rives du Coësnon](https://www.facebook.com/Mediatheques.RivesduCouesnon)  
 Réseau de Fougères Agglo  
[mediathequesrivesducouesnon](https://www.instagram.com/mediathequesrivesducouesnon)

**Site des médiathèques de Fougères Agglo**  
[mediatheques.fougeres-agglo.bzh](http://mediatheques.fougeres-agglo.bzh)



## ASSOCIATIONS COMMUNALES



Colo Aroeven  
été 2025.



École du dehors.



Concert loups  
de passage -  
aout 2025.



## LA RIVÉE • ASSOCIATION LES ENGRANGEURS

### QUELLES NOUVELLES À LA RIVÉE ?

Belle fréquentation sur la saison estivale. Nous pouvons nous féliciter d'avoir vécu un bel été à La Rivée avec une bonne fréquentation durant la saison estivale. Entre mai et octobre, le gîte a connu une fréquentation remarquable avec des réservations qui ont doublé par rapport à l'année précédente. Nous avons principalement accueilli des événements anniversaires et des mariages avec location de la grange, quelques touristes de passage notamment dans les studios, ainsi que des séminaires associatifs ou d'entreprise.

Des enfants de 8 à 11 ans en colonie de vacances ont inauguré notre tout nouveau campement en partenariat avec l'association Aroeven Bretagne.

Enfin, de belles rencontres artistiques ont animé la grange à travers divers spectacles et concerts.

On constate depuis mars 2025 une fréquentation en hausse et de très bons retours. L'effet du bouche à oreille commence à porter ses fruits et les publics satisfaits reviennent...

### LES PROJETS DE L'ASSOCIATION LES ENGRANGEURS

Nous retrouvons nos petits rituels.

- Le Café papote : chaque mardi matin au bar Le St-Georges. Un rendez-vous convivial pour discuter, échanger, parler projets ou pas et tout simplement se rencontrer et partager un moment en toute simplicité.

- Le Café fil de faire : un atelier créatif chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois au café Le St-Georges pour échanger des savoir-faire, créer et fabriquer ensemble.

- Bienvenue au jardin de la Rivée avec Élise, Aurélien et Jennyfer : un atelier centré sur le vivant pour échanger de bonnes pratiques, semer, récolter, goûter des plantes domestiques ou sauvages et passer un bon moment ensemble dans notre cadre naturel partagé.

RDV 31 janvier / 14 mars / 25 avril / 30 mai.

- Un cercle de femmes : 1 fois par trimestre avec Cristina, un rendez-vous entre femmes pour échanger,

partager, chanter, avec des rituels autour des saisons.

## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Samedi 20 décembre : La Rivée de l'hiver pour célébrer Noël : chants, contes et vin chaud à l'église et au gîte.
- Fin avril : La Rivée du Printemps.
- Début juillet : La Rivée de l'été.
- Et d'autres surprises au fil des mois.

## PROJET IMMERSION EN PLEINE NATURE AVEC LES ÉCOLES DU RPI DE RIVES-DU-COUESNON ET LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Cette année 2 classes de l'école de Vendel PS/MS et MS/GS avec les enseignantes Anne-Lise et Sandrine fréquentent régulièrement La Rivée dans un projet autour des saisons avec des ateliers découverte du milieu, dégustation de plantes comestibles, sur les traces des animaux (chevreuils, sangliers, ragondins, campagnols, oiseaux, etc.). Une manière également d'apprendre à créer ou faire ensemble dans la nature. Et retrouver ce lien au vivant et à la nature qui nous entoure pour notre santé et notre bien-être.

Les enfants du Relais petite enfance fréquentent aussi régulièrement le jardin de La Rivée avec Élise pour se rencontrer entre assistantes maternelles et enfants du même âge.

## NOTRE SITE INTERNET VIENT DE SORTIR TOUT BEAU TOUT NEUF

Venez nous découvrir ou redécouvrir sur : [www.larivee.fr](http://www.larivee.fr) (merci à Benjamin de Litecom).

Si vous souhaitez rejoindre le projet d'animation/devenir asso partenaire de La Rivée : [lesengrangeurs@yahoo.com](mailto:lesengrangeurs@yahoo.com)

Si vous souhaitez louer l'écolieu pour un événement familial/amical : [bienvenue@larivee.fr](mailto:bienvenue@larivee.fr)

## ENORA, ÉTOILE MONTANTE DU JUDO, BRILLE À LA RINER CUP !

Nous avons le plaisir de partager les récents et éclatants succès de notre jeune concitoyenne, Enora, lors d'une compétition de judo très prestigieuse : la Riner Cup de Clichy-sur-Seine, qui s'est tenue les 15 et 16 novembre et était ouverte aux catégories "Minimes" et "Cadets".



## VICTOIRE MAGISTRALE À LA RINER CUP

Participer à une compétition organisée par le légendaire Teddy Riner était un moment fort pour Enora. L'événement a rassemblé des talents émergents, des athlètes amateurs et même des compétiteurs internationaux.

Face à cette concurrence relevée, Enora a réalisé un parcours remarquable :

- elle est sortie première de ses phases de poule, notamment après une victoire par Ippon face à une adversaire martiniquaise ;
- poursuivant sur sa lancée, elle a atteint la finale de la catégorie "Cadettes moins de 70 kg" ;
- Enora s'est brillamment imposée lors de ce combat final, le remportant en moins d'une minute pour décrocher la victoire !

Toutes nos félicitations à Enora pour ces exploits qui font la fierté de Rives-du-Couesnon ! Nous lui souhaitons le meilleur pour ses prochains objectifs sportifs.



## ASSOCIATIONS COMMUNALES



Section gym renforcement musculaire - St-Georges



Séance d'entraînement foot pour les féminines.



Section tennis.



Section gym renforcement musculaire - St-Jean



Section tennis de table.

# RIVES SPORTIVES DU COUESNON (RSC)

Lancement de la saison et agenda de l'association.



Rives Sportives du Couesnon

L'automne est bien là, marquant le lancement de notre nouvelle saison d'activités sportives ! Les 9 sections de RSC (badminton, danse country, football, renforcement musculaire à St-Georges et St-Jean, multisport enfants, tennis, tennis de table et volley) ont repris le chemin des terrains et salles de sports pour vous proposer toujours plus de sports, de convivialité et de défis. Il est encore temps de s'inscrire au sein d'une section, alors n'hésitez pas et rejoignez-nous !

### Retour sur un moment convivial

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au repas associatif RSC qui s'est tenu avec succès

le samedi 25 octobre 2025. Ce fut un moment de partage et d'échanges très apprécié, soulignant l'esprit de convivialité qui anime notre association et notre commune. Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles pour leur investissement !

Nous nous retrouverons pour une nouvelle édition le 24 octobre 2026.

### Nouveau rendez-vous gourmand : repas à emporter

Notez dès à présent un nouvel événement dans vos agendas ! Afin de clôturer la saison sportive en beauté, un repas à emporter sera organisé. C'est une excellente manière de soutenir nos initiatives locales et de se régaler chez



Venez renforcer l'effectif féminin.

soi, en famille, entre amis, entre voisins...  
Date envisagée : fin de saison au cours  
du second trimestre 2026.

**Modalités :** les informations détaillées  
(date exacte, menu, tarifs et réservations)  
seront communiquées ultérieurement  
via les plateformes de communication  
de la commune et les sections.

Nous vous attendons nombreux pour  
ces prochains rendez-vous, très belle  
et sportive année 2026 à tous !

## CONTACT

**Clémence Georgeault,**  
**présidente des Rives sportives**  
**du Couesnon**

✉ rsc35140@gmail.com



# COMITÉ DES FÊTES ST-JEAN



5 présidents se sont succédés à la tête du comité des fêtes ; de gauche à droite : Jacky Helleux, Michel Turpin, Joseph Oyer, Jean-Claude Genouel, Henri Lepot (président de 1983 à 1992).



Notre traditionnel feu de la Saint-Jean a une nouvelle fois, en juin 2025, remporté tous les succès avec beaucoup de chaleur (météo) et de bonne humeur.

Le comité des fêtes a également fêté ses 60 ans d'existence.  
Pour l'occasion, 90 personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas. Merci encore à tous les bénévoles qui permettent que les fêtes soient belles.

**À noter dans vos agendas**, les prochains rdv pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026 :

- vendredi 30 janvier à la salle des fêtes de St-Jean : assemblée générale ;
- samedi 7 mars : soirée fruits de mer ;
- vendredi 19 juin : feu de la Saint-Jean.

Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026.

**Jacky Helleux,**  
**président du comité des fêtes**



## CLUB DE LA 2<sup>E</sup> JEUNESSE ST-JEAN

Cette année, en plus de nos traditionnelles activités programmées, l'association a organisé deux temps forts pour sortir un peu des loisirs habituels.

Le 30 juillet 2025, à l'initiative de Clément Harel, animateur à l'ALSH, une douzaine d'enfants de "l'Île aux pirates", accompagnés de 3 encadrantes et des membres de notre club, étaient à l'œuvre pour assurer, dans le cadre d'échanges intergénérationnels un après-midi de jeux en extérieur. Palets et pétanque étaient de la partie.

Un événement marquant s'est déroulé le 22 octobre 2025. Nous avons eu la joie d'accueillir, pour participer à nos activités lors de la réunion mensuelle du club, deux de nos anciens membres du club. Jeanine Dupin et Christian Géhannin, occupants de la maison de retraite de St-Aubin-du-Cormier, nous ont rejoints.

Le déplacement et l'encadrement ont été assurés par Baptiste Point, l'animateur de l'EHPAD, que nous remercions chaleureusement pour la journée qu'il a pu offrir à nos deux amis.

### Prévisions de nos principales activités :

- mercredi 10 décembre 2025 : réunion de club ; vers 16h30 dégustation de la bûche de Noël;
- mercredi 7 janvier 2026 : assemblée générale à 14h30 ; à l'issue, partage de la galette des Rois;
- mercredi 20 mai 2026 : belote de Printemps ;
- activités toujours d'actualité : danse en ligne les 3 premiers

mardis du mois ; réunion du club les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois ; sortie champêtre en mai/juin, une randonnée pédestre est proposée tous les milieux de mois, etc.

Le club dispose toujours de postes à pourvoir au sein du conseil d'administration pour la gestion de l'association.

Le conseil d'administration du Club de la 2<sup>e</sup> Jeunesse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

**Alain Noirtin,  
président du Club de la 2<sup>e</sup> Jeunesse**

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ST-MARC

Remise d'un nouveau drapeau à l'association des Anciens Combattants.



David Lebreton décoré de la croix du Combattant (Opex)



Citoyens de la paix décorés : Nicole Brindeau, Nicole Juguet et Marcel Thomas en compagnie de Louis Gillaux, président de l'association.

## ASSOCIATION CHASSE ST-GEORGES

Repas des chasseurs de l'ACCA de St-Georges le samedi 14 mars 2026 dans la salle des fêtes de Vendel.



## ASSOCIATIONS COMMUNALES



## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ST-GEORGES

Le 11 novembre 2025, à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 1914/1918 et à l'invitation de la municipalité et de l'association UNC, ce sont 80 personnes, dont 14 enfants, qui se sont regroupées au monument aux Morts.

Lors de cette cérémonie et du vin d'honneur qui a suivi, André Douard a tenu à remercier, au nom de l'association UNC, les nombreuses personnes présentes, ainsi que la municipalité de Rives-du-Couesnon qui a offert la composition florale déposée au monument ainsi que le vin d'honneur, qui met la salle des fêtes à notre disposition gratuitement et qui a pris à sa charge les nombreuses photocopies pour les invitations distribuées aux 40 adhérents de l'association et aux enfants de l'école publique de St-Georges.

Le président a d'ailleurs remercié le directeur de l'école et les enseignants qui acceptent de participer à cette opération de remise des invitations, permettant de sensibiliser les parents et les enfants à participer aux cérémonies commémoratives.

Puis chaque enfant présent s'est vu remettre un certificat de citoyenneté, des cartes représentant les gouaches de Camille Godet et des friandises. Les enfants apprécient ce geste. Dans le même temps, l'insigne UNC a été remis à 2 nouveaux adhérents : Michel Gardan et Monique Ripoche. Teddy Dagobert, militaire en opération extérieure, également nouvel adhérent, était excusé.

André Douard a profité de ce rassemblement pour rappeler l'importance de recruter de nouveaux adhérents dans l'association, pour que nos associations d'union des combattants perdurent, afin de perpétuer le devoir de mémoire envers nos aînés. Il a rappelé que celles et ceux qui partagent les valeurs de l'UNC peuvent nous rejoindre. À ce jour, 4 nouvelles personnes ont déjà formulé leur souhait d'adhérer lors de la prochaine assemblée générale qui sera organisée début 2026.

Et à la suite du vin d'honneur, 47 personnes ont pu apprécier un excellent repas préparé par le traiteur de St-Marc "Le Relais du Couesnon" et 3 personnes ont bénéficié d'un portage de repas. Lors de ce repas, André Douard a remercié les membres du conseil d'administration de l'association qui se sont investis dans l'organisation de cette journée, ainsi que les bénévoles qui ont préparé la salle et assuré, avec une grande efficacité, le service à table et l'après service.

Les adhérents et leurs proches ont énormément apprécié ce moment très convivial.

### CONTACT

**André Douard,  
président UNC de St-Georges**  
06 32 83 98 58

# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS VENDEL



Ce 11 novembre 2025 fut une très belle cérémonie à Vendel pour la commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice et l'hommage à tous les Morts pour la France.

Après notre assemblée générale, nous nous sommes rendus au monument aux Morts de la commune.

À la fin de la cérémonie officielle, la médaille du mérite de l'UNC a été remise à Christelle Cornée, maire déléguée de Vendel, qui fait partie de notre association, pour le soutien et l'aide qu'elle nous apporte.

5 insignes de l'UNC ont été remis à des membres de notre association en reconnaissance de leur participation dans l'organisation des cérémonies : Nicole Gorse, Ewen Hubert, Gisèle

Roussel, Marie-Christine Savary et Rémy Vivier.

Cette journée s'est terminée par le vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un buffet campagnard.

## CONTACT

**Francis Gorse,**  
**président UNC de Vendel**  
06 24 50 66 22



**Vous êtes à la recherche  
d'un emploi, d'une formation ?  
Vous avez besoin d'aide  
et de conseils pour effectuer  
vos démarches ?  
Pour rédiger votre lettre  
de motivation ? Vous avez un  
souci de transport ?**

# Point Accueil Emploi

**Permanences à  
Louvigné-du-Désert &  
Rives du Couesnon  
(Saint-Jean-sur-Couesnon)**

Le Point Accueil Emploi propose un accueil personnalisé et un accompagnement individualisé pour vous aider dans différentes démarches.

### Le Point Accueil Emploi, c'est :

Une écoute personnalisée pour l'élaboration de votre projet professionnel

Une aide à la rédaction de votre CV et lettres de motivation

Un accompagnement pour la recherche d'emploi (offres, simulations d'entretien)

Des infos sur les droits à la formation

Une aide à l'inscription à France Travail et à l'utilisation de votre espace personnel (sur le site de France Travail)

Des conseils pour vous orienter vers une structure adaptée à votre besoin

Et aussi : un service de location de scooters et vélos électriques



## Le Point Accueil Emploi est aussi l'interlocuteur des entreprises :

- Pour la diffusion des offres d'emploi et la recherche de candidats en local
- Pour des renseignements sur les dispositifs d'aides à l'emploi
- Pour des conseils concernant l'élaboration de profils de poste
- Une aide au recrutement



### 2 permanences

#### ● Louvigné-du-Désert

Maison de l'Agglomération,  
7 rue d'Alsace  
(4ème étage - ascenseur)

Le lundi, mercredi et jeudi de  
9h à 17h : uniquement sur  
rendez-vous

*Mise à disposition d'un ordinateur  
pendant les heures de permanence*

#### ● Rives-du-Couesnon / Saint-Jean-sur-Couesnon

5 rue des écoles  
(bâtiment de la micro-crèche)

Le mardi de 9h à 17h :  
uniquement sur rendez-vous

*Possibilité d'être reçu à Fougères  
le vendredi au Fil  
(1 rue de la Moussais)*

[fougeres-agglo.bzh](http://fougeres-agglo.bzh)



Un service de Fougères Agglomération  
Contact : 02 99 98 59 43  
[pae@fougeres-agglo.bzh](mailto:pae@fougeres-agglo.bzh)



## INFORMATIONS DIVERSES

# SMICTOM

PAYS DE FOUGÈRES

### Redevance incitative (RI) : une phase test prolongée

À la suite à un vote des élus, la phase test de la RI est prolongée en 2026. Ce report a deux objectifs principaux :

- permettre aux usagers de suivre les levées de leurs bacs via leur compte usager (à créer via le site web du Smitcom) et signaler d'éventuelles erreurs récurrentes ;
- permettre la fiabilisation des données usagers.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2026, le règlement de facturation de la RI sera voté. La grille tarifaire sera quant à elle votée en fin d'année 2026.



Rendez-vous en janvier 2026  
sur le site Internet du Smitcom  
pour plus d'infos :  
[www.smitcom-fougeres.fr](http://www.smitcom-fougeres.fr)

### Redevance incitative (RI) : nouvelles modalités

De nouvelles modalités sont envisagées pour la RI. En effet, il est

apparu indispensable que l'ensemble des flux de déchets soit pris en considération. Ainsi, la part fixe de la redevance incitative contiendra :

- 12 levées incluses par an du **bac gris**, soit une facturation à compter de la 13<sup>e</sup> levée ;
- 18 levées incluses par an du **bac jaune**, soit une facturation à compter de la 19<sup>e</sup> levée\* ;
- 18 passages inclus par an en **déchèteries**, soit une facturation à compter du 19<sup>e</sup> passage\*.

\* à confirmer par un vote des élus du Smitcom en fin d'année 2026.

### L'application mobile Montri

Avez-vous installé l'application mobile 100 % gratuite qui vous permet d'avoir toutes les informations concernant la collecte de vos déchets. Une fois votre code postal référencé, vous pourrez consulter votre calendrier de collecte, voire l'intégrer dans votre propre calendrier. Un guide du tri complet est disponible avec de nombreux conseils de prévention. Une cartographie vous permet de trouver les différents points d'apports volontaires, verre, papier ou textile, mais également les adresses de différents réparateurs sur les territoires.

## CALENDRIER DE COLLECTE 2026

Rives-du-Couesnon

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Je JOUR DE L'AN	1 Di	1 Di DÉBÉTHÈTERIES : HOMMES DÉTÉ	1 Me	14 1 Ve FÊTE DU TRAVAIL	1 Lu 23
2 Ve	2 Lu	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Ma
3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me
4 Di	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Je
5 Lu	5 Je	5 Je	5 Di LUAND DE PÂQUES	5 Ma	5 Ve
6 Ma	6 Ve	6 Ve	6 Lu	6 Me	6 Sa
7 Me	7 Sa	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di
8 Je	8 Di	8 Di	8 Me	8 Ve VICTOIRE	8 Lu
9 Ve	9 Lu	9 Lu	9 Je	9 Sa	9 Ma
10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je
12 Lu	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve
13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa
14 Je	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je ASCENSION	14 Di
15 Ve	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu
16 Sa	16 Lu	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma
17 Su	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me
18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je
19 Lu	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa
21 Je	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di
22 Je	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu
23 Ve	23 Lu	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma
24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di PENTÉCÔTE	24 Me
25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu LUAND DE PENTÉCÔTE	25 Je
26 Lu	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve
27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa
28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di
29 Je	29 Di HÉBÉTHÈTERIE	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu
30 Ve	30 Lu	30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma
31 Sa	31 Ma	31 Ma		31 Di	

C7

Collecte des ordures ménagères - Poubelle grise

Collecte sélective - Poubelle jaune

Décalage de collecte en raison d'un jour férié

Vacances scolaires Zone B



RETROUVEZ TOUS LES SERVICES  
DÉCHETS DU TERRITOIRE  
SUR UNE APPLI



Téléchargez gratuitement l'application

DÉPONNABLE SUR Google play DISPONNABLE SUR App Store



# CLASSES 5

## ST-GEORGES & VENDEL



ST-JEAN



ST-MARC



# DIVERS SERVICES

## MAIRIES

**Mairie Rives-du-Couesnon**  
mairie@rivesducouesnon.fr

### St-Jean

Ouverture au public :  
Lundi : 9h - 12h / 16h - 18h  
mercredi, jeudi et vendredi :  
9h - 12h  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois :  
9h - 12h  
02 99 39 12 57

### St-Georges

Ouverture au public :  
Lundi : 9h - 12h  
Jeudi : 14h - 17h  
02 99 97 61 85

### St-Marc

Ouverture au public :  
Mardi et vendredi : 9h - 12h  
02 99 39 12 54

### Vendel

Ouverture au public :  
Lundi et vendredi : 14h - 17h  
02 99 97 62 39

## ÉCOLES PUBLIQUES COOPÉRATION SCOLAIRE RIVES-DU-COUESNON - LA CHAPELLE ST-AUBERT

### St-Georges

Le directeur M. Gressier  
02 99 97 66 58

### St-Jean

La directrice Mme Le Roux  
02 99 39 10 95

### St-Marc

La directrice Mme Guihard  
02 99 39 15 24

## Vendel

La directrice Mme Gilson  
02 99 17 10 06

## La Chapelle St-Aubert

La directrice Mme Haas  
02 99 18 79 34

## MÉDIATHÈQUES

bibliorives@fougeres-agglo.bzh

### St-Georges

Mercredi : 10h - 12h et 16h - 18h  
Samedi : 10h - 12h  
02 56 73 50 45

### St-Jean

Mercredi : 10h30 - 12h / 16h30 - 18h  
Vendredi : 16h30 - 18h  
Samedi : 10h30 - 12h30  
02 23 5110 95

### La Pozz à St-Marc

Mardi : 16h30 - 18h  
Mercredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h  
Jeudi : 16h - 18h  
Samedi : 10h30 - 12h30  
02 56 73 50 49

## Vendel

Mardi : 16h30 - 18h

## AUTRES SERVICES

**ALSH L'Île aux pirates - St-Jean**  
6/8 rue des Écoles

**ALSH CROC'Loisirs - St-Georges**  
13, rue du Romarin

Alice Nouvel  
Permanences pour les 2 ALSH  
Lundi : 9h - 12h (par téléphone  
uniquement)  
Mercredi : 9h - 17h  
06 07 24 13 46  
alsh@rivesducouesnon.fr

## Architecte conseil

Mikaël Gobin  
Prendre RDV au 02 99 94 50 34  
cau35@ille-et-vilaine.fr

## Cadastre

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

## CDAS

88, rue de la Forêt 35300 Fougères  
Accueil du lundi au vendredi de 9h à  
12h30 et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
Fermeture au public le mardi matin  
02 22 93 65 40

## CLIC (Centre local d'information et de coordination)

3, avenue de Normandie  
35300 Fougères  
Accueil téléphonique ouvert les lundi,  
mercredi, jeudi et vendredi de 9h à  
12h30 et le mardi de 13h30 à 17h  
Accueil sans rendez-vous les lundi,  
mercredi, jeudi et vendredi de 9h à  
12h et le mardi de 13h30 à 17h  
02 99 98 60 23

## CPAM

3, avenue François Mitterrand  
35300 Fougères  
Accueil les mardi et jeudi de 8h30 à  
12h et de 13h30 à 17h  
Sur rendez-vous les lundi, mercredi et  
vendredi  
Numéro d'appel : 3646  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## EDF

09 69 32 15 15  
[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

## France services

**Pôle de services de proximité**  
3, rue la Liberté  
35140 St-Aubin-du-Cormier  
Informations et RDV tous les matins  
de 9h à 12h30 ainsi que les mardi et

jeudi de 13h30 à 17h  
1<sup>er</sup> niveau d'informations : CAF, CPAM, MSA, Carsat, DGFIP, Ants, La Poste, ministère de la Justice, Pôle Emploi  
02 23 42 42 13  
franceservices-staubin@liffre-cormier.fr  
www.france-services.gouv.fr

**Micro-crèche**  
5, rue des Écoles - St-Jean  
Élise Trohel  
06 43 47 74 63  
rpe@rivesducouesnon.fr

**Mission locale**  
5, rue des Écoles - St-Jean  
Permanences le mardi de 9h15 à 12h15 sur RDV  
02 30 27 01 60  
07 74 58 64 25

**MSA - Déléguées locales**  
Magalie Vallée Martel  
06 32 15 45 90  
Gabrielle Érard  
02 99 97 64 29

**PAE (Point accueil emploi)**  
5, rue des Écoles - St-Jean  
Pierrette Leduc  
Permanences le mardi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur RDV  
02 99 98 59 43  
pae@fougeres-agglo.bzh

**Pharmaciens**  
Composer le 3237

**PMI**  
5, rue des Écoles - St-Jean  
Permanences le jeudi sur RDV  
02 22 93 65 40

**POLICE**  
Appeler le 17

**POMPIERS**  
Appeler le 18 OU le 112 (à partir d'un portable)

**RPE (Relais petite enfance)**  
5, rue des Écoles - St-Jean  
Élise Trohel  
Permanences téléphoniques le mardi de 15h à 18h  
Permanences sur RDV le jeudi de 13h30 à 19h  
06 43 47 74 63  
rpe@rivesducouesnon.fr

**SAMU 35**  
Appeler le 15

**Service de gestion comptable (SGC)**  
1, rue Bad Munstereifel  
35300 Fougères  
Accueil physique sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h ; sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h  
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au 02 99 17 25 00  
sgc.fougeres@dgfip.finances.gouv.fr

**Service des impôts des particuliers (SIP)**  
Centre des finances publiques, 1 rue Bad-Munstereifel - 35300 Fougères  
Accueil du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h - sans rendez-vous  
0 809 401 401  
www.impots.gouv.fr/accueil

**STGS**  
22, rue des Grèves  
50307 Avranches cedex  
Service astreinte 7/7 jours 24/24 heures  
Accueil clientèle du lundi au vendredi de 8h à 18h . 09 69 32 69 33  
www.stgs.fr  
eau@stgs.fr

## SMICTOM

Allée Eugène Freyssinet  
ZA de l'Aumaillerie 35133 Javené  
02 99 94 34 58  
www.smictom-fougeres.fr

**Javené**  
Allée Eugène Freyssinet  
**Horaires d'hiver**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février)  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ;  
**Horaires d'été**  
(du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre)  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ; Samedi : journée continue de 8h30 à 18h

**St-Aubin-du-Cormier**  
ZI de Chedeville (toute l'année)  
Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; Jeudi de 9h à 12h ; Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

## RAPPEL :

La carte d'accès en déchèterie est obligatoire. Les usagers doivent l'avoir sur eux en cas de contrôle à la déchèterie de St-Aubin-du-Cormier. Elle est délivrée gratuitement sur demande à tous les foyers du territoire du Smictom.

**Pour faire une demande de carte :**  
<https://smictom-fougeres.fr/vos-demarches-en-ligne/demande-de-carte-dechetererie/>



MAIRIES ANNEXES DE :

**SAINT-JEAN-SUR-COUESNON**  
02 99 39 12 57

**SAINT-GEORGES-DE-CHESNÉ**  
02 99 97 61 85

**SAINT-MARC-SUR-COUESNON**  
02 99 39 12 54

**VENDEL**  
02 99 97 62 39

**MAIRIE DE RIVES-DU-COUESNON**

**4, rue Nationale**  
**Saint-Jean-sur-Couesnon**  
**35140 Rives-du-Couesnon**

 [mairie@rivesducouesnon.fr](mailto:mairie@rivesducouesnon.fr)

 [rivesducouesnon.fr](http://rivesducouesnon.fr)

 [mairie rivesducouesnon](https://www.facebook.com/mairie.rivesducouesnon)

 <https://www.panneaupocket.com/>